

BILAN DE MI-MANDAT

2020 - 2023



Sécurité | Environnement | Travaux
Manifestations | Communication
Culture | Social | Scolaire | Finances...



“VIVONS VERNEUIL”



De gauche à droite : Vanessa MIERMON - Christophe ALVARES - Vincent JURIEDIEU – Bruno BIANCHI – Laurence DURA - Alexis CHAMERAU – Daniel BOULANGER – Brigitte BLONDEAU – Corinne SKORIC – Jean ALESI – Arnaud VANNIER – Sophie GAIME – Françoise PARENT – Rita TELLOTTE – Jean-Philippe LEBAILLIF – Philippe KELLNER – Jean-Philippe COCU – Nadine FRANCON



Fulvio Luzi



Gilles Quemard



Ginette Cocu



Graziela Ebely



Hervé Poteaux



Karen Ducrot

Mesdames, Messieurs,
J'ai souhaité avec mon équipe municipale vous présenter un bilan de mi-mandat détaillant au mieux les réalisations accomplies, mais aussi celles qui sont planifiées jusqu'en 2026.

Depuis 2020, nous avons montré que notre **engagement volontariste** n'avait rien de velléitaire. En effet, nous avons très vite dû prendre des décisions vitales liées à la pandémie de Covid, et depuis l'an dernier nous devons faire face à la crise de l'énergie. Il a encore une fois été nécessaire de faire des choix et **d'être très réactifs tant pour préserver le bien-être de tous que pour maintenir la santé financière de la commune.**

Nous avons cependant lancé de nombreux chantiers d'ampleur très variée qui sont évoqués dans ce bilan, sans renoncer à programmer d'autres actions pour la deuxième partie de mandat. L'ensemble de ces



Laurent Lenain



Pascale Cadet



Philippe Beny

points était dans notre programme électoral et nous sommes fiers de porter à votre connaissance **un taux de réalisation supérieur à 80 % en trois ans !** Le seul point qui prend du **retard** est celui lié à **la rénovation de l'église** car nous avons l'obligation de faire une nouvelle étude... et encore une dépense imprévue...

Verneuil en Halatte change, et heureusement ! Comparer Verneuil « maintenant » à ce qu'elle était il y a plusieurs décennies est sans réel intérêt. Les obligations qui sont les nôtres sont, elles, bien présentes et nous limitent dans nos actions quand elles ne deviennent pas des freins. Je veux parler à nouveau des logements sociaux, de cette discrimination qui se développe, de

cette habitude quand la société économique va mal de s'en prendre à une partie de la population en la stigmatisant ! Merci avec ce positionnement, pour nos jeunes et nos aînés qui en sont souvent les utilisateurs !

Nous devons à mon sens tous nous méfier d'une instrumentalisation par une certaine presse et par les réseaux sociaux qui sont des jouets pouvant – hélas ! - se transformer en armes dangereuses au service d'esprits « irresponsables » ! Ce qui **est important, c'est de bien s'intégrer et ne pas prétendre imposer sa culture d'origine au détriment de celle qui existe dans ce pays depuis toujours**. On y veillera ! N'oubliez pas que le maire n'a aucun pouvoir sur ceux qui vendent leurs maisons et que le marché est libre. Le maire peut en revanche agir au moyen du **PLU**, et c'est pour cette raison que **sa révision est plus que jamais un axe phare de notre mandature**.

Notre rôle en tant qu'élus est de **préparer l'avenir des enfants** et de **maintenir au mieux la qualité de vie** que bon nombre de vernoliens apprécient. Nous avons lancé comme prévu le chantier de **modernisation de nos infrastructures** (bâtiments publics, routes et trottoirs). **Le meilleur exemple** en est celui **des deux chantiers de voies douces (Egalité et Rue des Bois sans oublier la cavée Lerambert)** qui permettront aux cyclistes de se déplacer en toute sécurité. D'autres transformations vont aussi se succéder : **création en centre-ville de parkings et de zones bleues pour pouvoir accéder aux commerces avec plus de facilité** et éviter les pénibles voitures « ventouses ». La municipalité a également procédé à de nombreuses acquisitions immobilières afin de se placer en chef d'orchestre sur de futurs projets immobiliers, surtout pour ne pas les subir ! Elle a également lancé des schémas sur les eaux pluviales et l'assainissement en prévision des obligations qui vont s'imposer ces prochaines années. Dans ce domaine, nous souhaitons **maintenir notre indépendance en alimentation d'eau** et nous allons pour cela lancer **une étude envisageant le forage d'un troisième puits de captage**.

En ce qui concerne **le centre-ville**, nous avons fait l'acquisition d'une propriété et nous allons lancer une Déclaration Utilité Publique sur une autre afin de **maîtriser la zone autour de l'Eglise**. D'autres projets sont dans nos cartons, aussi bien dans le domaine commercial que dans la santé... On pourra se féliciter au passage de **l'arrivée récente de deux médecins ophtalmologues et d'un généraliste dans une période pourtant bien connue de désertification médicale**. Là encore, il y aurait mieux selon certains, mais il y a surtout pire... Une petite pensée pour les détracteurs et autres adeptes du Yakafaucon !.

Dans les **acquisitions**, nous avons aussi réalisé celle d'une propriété rue du **président Wilson**. Cet achat permettra de créer un arrêt de bus plus en adéquation avec nos besoins sur cette départementale, ainsi que des places de parking. Reste à convaincre l'Architecte des Bâtiments de France de cette nécessité, mais nous le savons désormais plus ouvert aux problématiques que rencontrent la commune.

Nous avons aussi fait **l'acquisition de deux parcelles rue Calmette** qui vont **permettre de repenser les accès aux écoles et au gymnase** et de créer au moins **30 places de parking supplémentaires**.

En matière de **sécurité routière, des études ont été lancées** ayant pour but de mettre en place sur différents secteurs des solutions permettant de faire baisser la vitesse et de mettre en sécurité les piétons. Pour rappel, nous savons très bien que certains vernoliens figurent parmi les mauvais conducteurs, se plaignant ensuite de la vitesse excessive des autres...

Notre cachet « vert ». La municipalité s'était engagée à développer ce point au cours du mandat et c'est chose grandement faite. **La renaturation de la Talmouse** en est un bel exemple. Ce sera suivi par la poursuite des plantations d'arbres et de plantes vivaces. **On espère aussi l'acquisition d'un autre site naturel situé au cœur de la commune...** La réglementation qui va s'imposer sur les biodéchets nous permettra, je l'espère, de mettre en place en différents lieux des composteurs « en points d'apport volontaire » permettant en parallèle de diminuer la collecte des déchets ménagers.

La présence des élus est très importante dans les manifestations, mais aussi dans les différentes entités fonctionnant autour de nous afin d'y recueillir et d'y travailler ce qui nous permet d'anticiper notre avenir. Je sais pouvoir compter sur une bonne partie de mon équipe, même si cela allonge la journée de devoir passer du monde professionnel vers celui imposé aux élus. C'est souvent le soir et les week-ends, mais c'est un choix !

Je vous laisse découvrir les réalisations et les projets courant jusqu'à la fin de ce mandat et même au-delà...

Nous travaillons tous pour le bien-être de l'ensemble des vernoliens. Il est souvent facile de critiquer, et c'est d'ailleurs une particularité bien française. Notre « génie national » ! Certains se font ainsi forts de mettre « la charrue avant les bœufs », se plaisant à imaginer que ceci devrait se faire avant cela, mais à quoi bon ces spéculations oiseuses quand les résultats sont bien là au bout du compte ? Ces gens ont surtout une méconnaissance totale des arcanes des services publics, des difficultés à trouver les subventions dans les bons délais, ils ignorent le poids des règles, des normes et des procédures, toujours si bien pensées quelque part « en haut », et qui s'imposent au fur et à mesure en strates successives et bien contraignantes. Pour infos, notre commune s'étend sur 22 km², possède plus de 28 km de voiries et une bonne vingtaine de km de trottoirs...

TOUTES VOS INFORMATIONS EN LIGNE SUR :

 www.verneuil-en-halatte.fr

 <https://www.facebook.com/villedeverneuilhalatte>

 <http://panneaupocket.com/>

 communication@verneuil-en-halatte.fr



Bilan mi-mandat élus

Délégation aux finances, marchés publics et au contrôle budgétaire

Un constat

Augmentation du coût de l'énergie de 170 000 € en 2022 et certainement plus de 350 000 € en 2023 ! et une **pénalité liée à la loi SRU** qui atteint quasiment les 150 000 € malgré une réduction de 25 % de nos consommations liée à nos investissements (passage en leds, changement de chaudières, diminution du chauffage et de l'éclairage public) !



Malgré un contexte économique incertain et des hausses importantes de prix, l'objectif reste le même : **maintenir notre niveau d'épargne** afin de pouvoir financer nos investissements sans recourir à l'emprunt si possible et continuer à **améliorer le cadre de vie et les infrastructures** pour les vernoliens ainsi que le niveau de services.

Poursuite du soutien aux associations par le prêt des différentes structures et des matériels et par le maintien de l'enveloppe des subventions, plus de 60 000 € par an et des aides indirectes s'élevant à quelques centaines de milliers d'euros (amortissements et entretien des infrastructures ; énergies ; personnel communal...).

Notre participation aux différents organismes et notre collaboration avec les services du **département**, nous permettent d'avoir une **écoute plus ouverte** et des retours très positifs lors des demandes de subventions. Il en est de même avec les services de l'état. Nous saluons en particulier l'appui de **madame le sous-préfet** pour le financement de la rue de l'Egalité qui se fera sur 3 années et de la **présidente du Conseil Départemental** qui appuie nos nombreux projets. Pour infos plus 1 134 000 euros de subventions obtenus.

Délégation à la gestion de l'accompagnement des personnes âgées et aux affaires sociales

Après deux années rythmées par des restrictions et des protocoles, nous pouvons à nouveau savourer les moments de partage et de retrouvailles et prendre la mesure de leur importance.

De nombreuses actions ont été engagées, voir ci-dessous

Création de **l'équipe citoyenne MONALISA** dont la mission est de garder le lien avec les personnes isolées



Mise en place **d'ateliers, de gymnastique cérébrale**, où comment acquérir des outils techniques à appliquer au quotidien pour booster sa mémoire. Ces ateliers ont été dispensés par une psychologue de l'association BRAIN UP

Diverses activités proposées lors de la **Semaine bleue**, sur des thèmes tels que la santé et la prévention

L'Opération Tranquillité Séniors. Il s'agissait d'une campagne de sensibilisation aux réflexes à la sécurité au quotidien, animée par la gendarmerie.





Le RDV Café des mémoires, mis en place à la RPA. Il a lieu une fois par trimestre et réunit des résidents de la RPA et des vernoliens. Il est animé par l'équipe bénévole citoyenne sur des thèmes divers et variés. L'occasion de partager des souvenirs ainsi qu'un moment convivial.

L'association **SIEL BLEU** est venue faire une **sensibilisation** sur la prévention des chutes. Suite à cet atelier, nous avons permis à l'association de mettre en place des **séances de gymnastique adaptée** à tous le mercredi matin au Gymnase Calmette

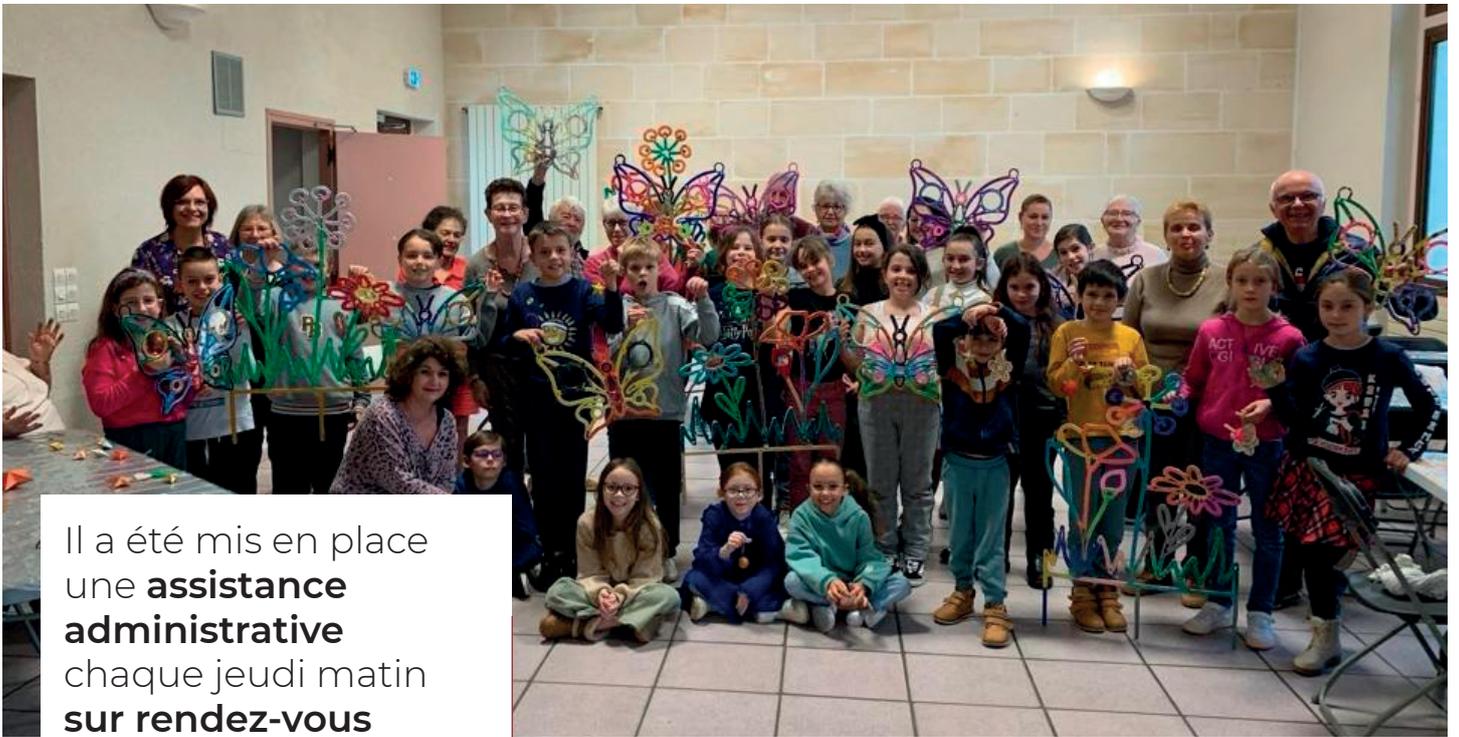


Suite à notre demande, le Conseil Départemental est venu présenter **ALLO OISE SENIORS, OISE URGENCE SENIORS**, ainsi que tous les dispositifs mis en place dans le cadre du plan OISE SENIORS. Des réponses ont été apportées aux questions que les seniors se posaient sur la **perte d'autonomie** notamment. Une réunion riche en interactions !



Une veille téléphonique sanitaire a également été mise en place en cas de déclenchement du plan canicule/ grand froid pour les personnes inscrites sur le registre confidentiel.





Il a été mis en place une **assistance administrative** chaque jeudi matin **sur rendez-vous**

de 9 h 30 à 11 h 30. Cette aide permet aux administrés de bénéficier d'un soutien pour la constitution de dossiers de toutes sortes, pour l'écriture de courriers et pour les démarches administratives. De nouveaux locaux **situés à côté de la mairie** ont été créés pour cet accueil, ainsi tout le monde pourra être reçu dans un endroit plus confidentiel. Les **Assistantes Sociales** de la Maison Départementale de la Solidarité de Pont Sainte Maxence et la **Mutuelle MOAT** tiennent aussi leur **permanence** dans ce nouveau lieu d'accueil.



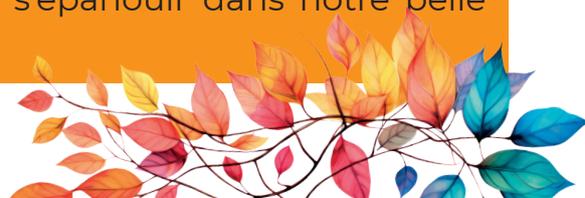
Enfin, le **lien intergénérationnel** qui s'est établi entre les élèves de nos écoles et les seniors, par le biais d'actions concrètes comme la confection de dessins de Noël par les enfants pour les seniors ou la lecture partagée à la bibliothèque !

Au-delà de toutes ces actions, n'oublions pas les **moments festifs et conviviaux que nous avons maintenus !**

Le repas des aînés en mars ; la visite culturelle au musée de la Nacre en 2022 ; celle du musée vivant du cheval de Trait en 2023, toujours suivies d'un repas dansant ; le goûter-spectacle de fin d'année ; les colis de Noël

Depuis deux ans, la municipalité n'oublie pas les + de 80 ans qui ne participent pas au repas en leur offrant un colis festif de printemps et puis très récemment, l'après-midi **intergénérationnelle autour des jeux picards**. Une après-midi sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité qui a rassemblé jeunes et moins jeunes dans une très belle ambiance !

La **commission Accompagnement des personnes âgées**, le **CCAS** ainsi que l'équipe citoyenne **MONALISA** continueront à se mobiliser pour que nos seniors puissent s'épanouir dans notre belle commune.





Délégation aux manifestations et aux fêtes communales

La crise de la Covid-19 intervenue dès le début du mandat a eu un impact très significatif sur les activités de 2020 et 2021 et nous a contraints à nous adapter aux nécessités sanitaires et donc à repenser les modalités de certaines manifestations pour ne pas avoir à les supprimer.

Toutefois, conformément à l'engagement pris par l'équipe municipale, le travail mené par la Commission des Manifestations et Fêtes Communales a toujours été effectué avec la volonté de **renforcer les liens intergénérationnels et favoriser les liens avec les associations**. Ce travail s'est déployé selon trois axes qui sont :

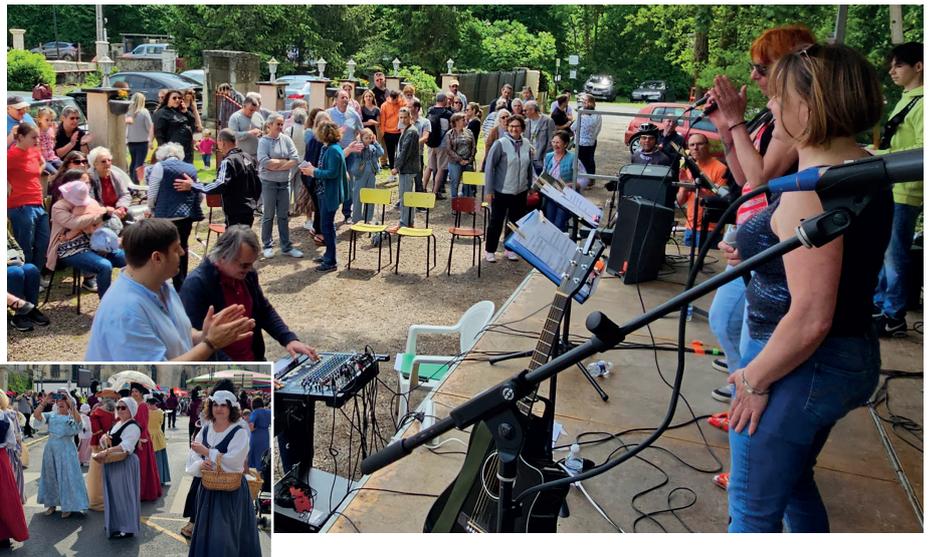
- Le maintien de manifestations liées à l'histoire et aux traditions de Verneuil en Halatte telles que **l'élection de Miss Verneuil en Halatte**, notre **Fête Patronale avec sa cavalcade** et le **feu d'artifice du 13 juillet**.

- La poursuite de manifestations maintenant bien ancrées dans notre histoire sociétale telles que **la brocante**, notre **concours belote** dans le cadre du Téléthon, **la célébration des méritants** et la **chasse aux œufs**.

- Enfin, la réalisation de nouvelles manifestations telles que **Sorcières Monstres & Compagnie** et les après-midis d'initiation à la **Salsa** et au **Rock n'Roll**.



Notre **brocante**, qui est un événement complexe dans son organisation et qui mobilise de nombreuses personnes pour en assurer le déroulement et la sécurité, est restée un moment fort avec une fréquentation encore accrue en cette année 2023.



En ce qui concerne les manifestations liées à l'histoire et aux traditions de Verneuil en Halatte, nous avons notamment cherché à donner une nouvelle dynamique à notre **Fête Patronale** et en particulier à sa cavalcade avec la mise en place de thèmes pour apporter à cette tradition une touche de nouveauté rendue nécessaire par la désaffection progressive des spectateurs tout au long du parcours ces dernières années. La grande majorité des associations se sont rapidement engagées dans cette évolution et c'est grâce à ces dernières que la nouvelle formule de notre cavalcade a connu un franc succès au niveau des spectateurs lors des deux dernières éditions avec le thème du cinéma en 2022 et celui de l'Histoire de France en 2023.

L'élection de Miss Verneuil est la manifestation qui a sans doute connue le plus d'évolutions dont certaines sont directement liées aux adaptations rendues nécessaires par la crise de la Covid-19.



Les deux après-midis d'initiation à la **Salsa** et au **Rock** nous ont permis de

valider l'intérêt que les vernoliens peuvent porter à la danse et ces deux tests nous encouragent à approfondir notre réflexion pour susciter l'intérêt du plus grand nombre.



Le feu d'artifice du 13 juillet est maintenant en musique depuis 3 ans et cela est très largement plébiscité par les vernoliens. Notre souhait est maintenant de travailler sur la mise en place d'un bal citoyen pour donner une touche festive et de partage autour de notre fête nationale.



Sur le plan des nouvelles manifestations **Sorcières Monstres & Compagnie** emporte l'adhésion de notre jeune public et c'est avec un immense plaisir que nous le voyons se grimer et se déguiser pour venir assister à notre spectacle et passer un dimanche après-midi dans la joie.



Gardons à l'esprit que tous **ces événements ne sont possibles que par l'investissement** de ceux que nous appelons nos méritants, c'est-à-dire les bénévoles et les membres mis à l'honneur par leurs **associations**, par celui des élus (et souvent leurs moitiés) mais aussi par la participation des **Pass Permis**, des jeunes de **l'atelier 17**, et bien évidemment **le travail quotidien des agents communaux**.

Le développement de nos activités d'animation de la vie en société à Verneuil passe donc par le passage de plus de vernoliens du statut de spectateur à celui d'acteur de la vie en société et nous remercions d'ores et déjà celles et ceux qui se feront prochainement connaître pour rejoindre l'équipe de bénévoles existante.



Délégation à la gestion des relations avec les commerçants, les artisans et les bailleurs sociaux

Actions menées dans le cadre de l'activité économique à mi-mandat

ORGANISATION DES DEUX SALONS DES ENTREPRISES VERNOLIENNES



Le 14 Mai 2022 et le 13 Mai 2023 ont été des occasions pour les entreprises

présentes, de mettre en avant leurs spécificités dans un contexte économique post COVID. Elles ont pu saisir de multiples opportunités telles que **développer le réseau professionnel**, toucher de nouveaux clients, accroître leur notoriété ou encore fédérer des équipes.

Ces éditions ont attiré 90 entreprises venant

des secteurs des services, de la création, de la fabrication et distribution d'énergies. Le service économique de la CCPOH a proposé aux vernoliens des offres d'emplois, mais aussi des services pour les entreprises désireuses de s'installer. En effet, **le service économique conseille et informe gratuitement** sur tous les aspects de la création et de la reprise d'entreprise, apporte des conseils pour les montages financiers et l'éligibilité aux différentes aides, les formations et les stages liés au projet.

300 visiteurs se sont déplacés, ont pu rencontrer les exposants, apprécier **leur savoir-faire et la diversité du tissu économique vernolien**.

Application officielle pour la demande de logement social en ligne

MaDemande
de logement social



Etude des demandes de logement social

Des **rendez-vous** sont réalisés en mairie afin de prendre contact avec les

demandeurs mais aussi de vérifier leurs droits car les **conditions, revenus et nombre de personnes à loger sont obligatoires**. Les changements de « confort » ne sont pas autorisés par les bailleurs et il est nécessaire de le porter à leur connaissance. Ces moments permettent aussi de préciser ou repréciser les attentes de la commune vis-à-vis du « **bon vivre ensemble** »



L'économie est une compétence de la CCPOH mais les élus se sont engagés pour ce mandat à **revoir** avec la communauté des communes les retours financiers en particulier ceux **du parc Alata**. Les choses sont **en bonne voie** et nous espérons que pour la

deuxième partie du mandat être entendu car chacun le sait, les charges imposées par l'état doivent être compensées pour nous permettre de poursuivre nos investissements.



Aide à l'installation des professions paramédicales et médicales

Des professionnels de santé (**podologue, médecin généraliste, ophtalmologue, opticien**) se sont installés avec l'aide et le soutien de la municipalité en leur proposant des conditions d'exercice favorables (locaux aménagés, partagés, accès parking...).



Délégation aux affaires scolaires et à la jeunesse



- **Continuité**
Mise à disposition du bus communal et de son chauffeur pour les sorties piscine, pédagogiques, etc... mais aussi pour la desserte communale (coût autour de 33 000 € à l'année sur ce dernier point)

- **Achats divers** : Livres de Noël, projection de films, sachets de friandises, remise des prix, aires de jeux, TBI etc...

- **Financement d'un éducateur sportif**



Soutien aux RPE (représentants des parents d'élèves) pour l'organisation des kermesses par la **mise à disposition du matériel** nécessaire et le financement de la location de structures gonflables.



La mandature a décidé dès le début de son mandat de **changer le lieu de restauration** scolaire initialement situé salle pierre de Villaines **vers la salle des fêtes**

pour le confort des élèves, des enseignants et du personnel de cantine. Elle poursuit **ses investissements** en particulier sur les **aménagements des structures et les outils numériques** pour permettre aux enseignants de travailler dans les meilleures conditions. La **digitalisation** mise en place permet de relier les parents aux professeurs des écoles mais aussi d'utiliser des pédagogies plus innovantes.

Délégation à la vie associative et sportive

Le Trail du château fêtera en 2024 sa **10^e édition**. L'équipe municipale continuera de soutenir cet événement sportif qui permet de découvrir également notre forêt et la bonhomie de nos bénévoles qui sont souvent plus de 130.



Nous poursuivons également notre soutien envers l'association **« Rouler pour Aider »** qui œuvre pour récolter des fonds pour les enfants malades de l'hôpital Necker.





Délégation à la vie associative et sportive



Continuité du **Forum des associations** est un instant privilégié qui permet aux vernoliens et aux associations d'échanger sur les activités disponibles.

Chaque année, **l'opération Haut-de-France Propre** permet à tous les vernoliens de contribuer au ramassage des déchets. Une mobilisation citoyenne exemplaire !



La commune à **mis en place un règlement d'attribution** des subventions mais aussi une charte de Laïcité permettant de rappeler ou de préciser à chacun ce qui est attendu au niveau communal. Un grand merci au Comité des fêtes qui tout au long de l'année organise différentes manifestations très suivies et sur différents thèmes. Ces actions viennent en supplément de celles communales. Un grand merci aux associations qui nous ont soutenu pendant la période Covid en nous apportant un coup de main très appréciable sur cette période.



Une journée festive organisée en partenariat avec l'association « **les Laffing Dogs** » dans le cadre de la toute nouvelle manifestation « **Octobre Rose** » pour soutenir la lutte contre le Cancer du sein. **Avec la présence du groupe « Diversion » et l'école de Musique.**



La Bibliothèque municipale a

développé ses services en offrant diverses activités grâce à l'embauche d'une personne spécialement dédiée à l'animation.

On y trouve des ateliers « BB Lecteur » et « Café Lecteur » spécifiques à la municipalité ainsi que des ateliers avec la Médiathèque Départementale de l'Oise.

De nombreuses activités sont régulièrement organisées en place (jeux intergénérationnels, florale, etc...) et aussi en collaboration avec la Manékine ou la CCPOH. La mise en place de la WI-FI a été réalisée et un nouveau logiciel de gestion des livres a été acheté



Le Musée a évolué, il s'est refait un lifting. Les couleurs des différentes salles ont été choisies afin de leur redonner du peps.

La galerie d'art Serge Ramond en mémoire du fondateur a pu accueillir **différentes expositions** :

- les **sculptures en papier collé** de François Pillon (fin 2021),
- les **œuvres** de l'artiste Strait (mars, avril 2022),
- les **maquettes et dioramas** fabriqués par Mathieu Ramond (mai, juin 2022),
- les **pastels** de la peintre Emmanuelle Capet (juillet à septembre 2022),
- les **tableaux numériques** de l'artiste vernoisien Armand Sené (octobre 2022),
- les **animaux désarticulés** de Christine Arzel K accompagnés des photographies de Xavier Béjot 'décembre 2022, janvier 2023),
- **l'exposition de l'Agrion** (février à avril 2023),
- les **sculptures du peuple Bozo d'Afrique**, collection privée Rozier (mai 2023).



LE MUSÉE C'EST AUSSI :

L'entrée du bâtiment est devenue la **boutique de souvenirs**.

Voulez-vous explorer la forêt autour de Verneuil et en savoir plus sur l'histoire de la ville ? Depuis 2022, nous vous proposons un Pass-randonnée pour connaître le Verneuil insolite de 1940, autour des sites oubliés.

Autre nouveauté, la salle consacrée à la base aérienne 110 de Creil qui est en cours d'aménagement. En effet une convention de partenariat a été signée le 9 mai 2022 entre la base aérienne 110 de Creil représentée par le commandant de la base, le colonel Hervé Mermod et la mairie de Verneuil représentée par monsieur le maire Philippe Kellner

C'est l'opportunité pour les deux organismes de diffuser auprès du grand public et des jeunes l'Histoire qui a marqué notre territoire. En septembre 2022 le musée a participé à la journée des familles à la base en animant un stand graffiti qui a eu beaucoup de succès



En 2023, notre musée s'exporte. Nous avons prêté 70 graffiti au musée de Liège, en Belgique. Ainsi, nous nous faisons connaître à l'étranger et notre notoriété grandit. Comme chacun le sait, la culture à un coût et dans le cas présent, la commune doit revoir sur cette deuxième partie de ce mandat, les horaires d'ouvertures de ce site afin de réduire la charge de fonctionnement qui devient abyssale. Impossible d'oublier le **Comité de Jumelage** qui à travers ses actions est un lien indispensable permettant de favoriser les échanges d'ordre culturel, social et économique, touristique et sportif, de renforcer les liens d'amitié par la multiplication des rencontres avec les citoyens des différentes villes jumelées.



Le musée permet aussi :

Aux enfants de s'exercer à l'art des graffiti dans notre atelier de gravure.



Délégation urbanisme, travaux et préservation du patrimoine, actions de prévention et de sécurité, préservation et protection de l'environnement



De nombreux travaux ont été lancés

De nombreux travaux ont été effectués ou lancés sur ces trois ans mais notre volonté de **préserver notre cadre de vie** et tel qu'**exprimé** dans notre programme « VIVONS VERNEUIL 2020 » s'est traduite aussi **par le lancement du nouveau PLU** (Plan Local d'Urbanisme).

En effet, notre PLU nécessite d'être refondu pour donner une nouvelle vision de notre commune en tenant compte des nouveaux modes de vie, de l'évolution démographique, en intégrant les questions de l'habitat, de l'économie, des déplacements, des équipements et de l'environnement dans une démarche de développement durable et de protection de notre cadre de vie. **Le futur PLU sera présenté aux vernoliens, il dessinera le visage de notre commune à l'horizon des 10 à 15 prochaines années.** Il déterminera un usage protecteur des sols sur l'ensemble de la commune.

Délégation urbanisme, travaux et préservation du patrimoine, actions de prévention et de sécurité, préservation et protection de l'environnement



Engagement en cours !



S'agissant de l'Habitat, malgré les dispositions de la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) qui obligent, aveuglément et systématiquement, la commune à créer du logement social, la municipalité accompagne des projets de création de logements pour toutes les franges de la population vernolienne : jeunes, actifs et seniors. Exemple : l'opération des 26 logements en centre-ville à destination des militaires. Malgré ces réalisations, la Préfecture nous sanctionne à hauteur de 150 000€ au titre de notre carence en logement social depuis le début du mandat.

Engagement obligatoire !

La ville a engagé une équipe d'architectes et de paysagistes **afin de travailler sur un programme de requalification ambitieux de notre centre-bourg** où, à terme, chaque vernolien trouvera une réponse à ses attentes : commerces, sécurité, stationnement, transports, écoles, services publics ou encore médicaux. Une équipe de maîtrise d'œuvre sera retenue d'ici la fin de l'année 2023 pour accompagner la commune dans cet ambitieux projet qui vous sera présenté. D'ores et déjà, nous avons prévu la création d'un grand parking paysager au niveau de l'ancien centre équestre et la démolition de l'ancienne grange est programmée suite à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. Les choses avancent et les premiers travaux sont prévus en 2024

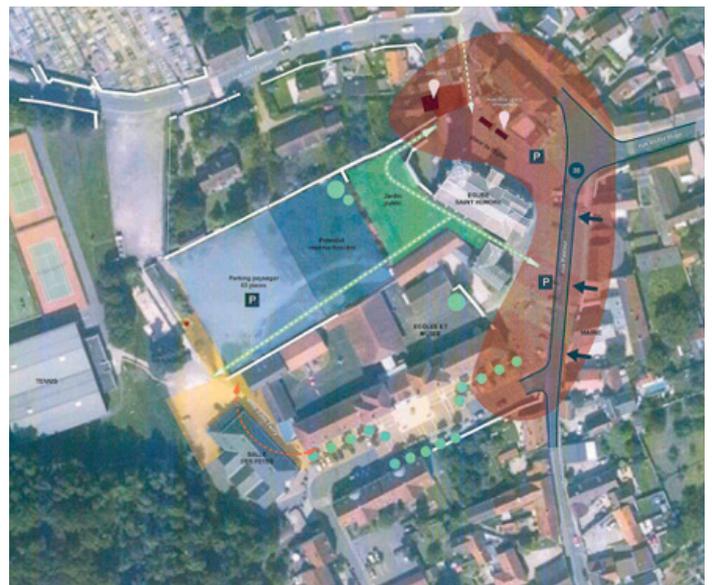
Principaux éléments d'intervention :

- Réaménagement de la Place de la mairie et de l'église

Cet espace est un pivot d'accès et de circulation du centre-bourg. Il doit conserver son aspect fonctionnel mais doit être renforcé dans sa dimension paysagère par des plantations. Des interventions sur les tracés sont à examiner pour améliorer la sécurité de tous les usagers. Traitée de manière plus qualitative au niveau des matériaux et des plantations, elle doit garantir l'accès aux commerces et aux services. Elle doit également intégrer des principes de déplacement plus agréables et plus sécurisés pour les piétons. Le pied de l'Église sera mis en valeur par la création d'espaces publics spécifiques. La question du devenir de l'ancien logis du prieur doit être à nouveau discuté.

- Un parking paysager

La création d'une nouvelle zone de stationnement plus importante, mieux desservie, et plus paysagère est à l'étude. Elle doit aussi être en lien, via des circulations douces, avec l'église et, présenter un aspect pratique pour les Vernoliens. Un travail topographique sera à mener pour intégrer ce parking au reste du centre-bourg.



- Le Jardin de l'Église

Il s'agit d'une zone d'articulation végétale à créer à l'arrière de l'Église qui doit devenir un espace de rencontre sécurisé et récréatif pour les habitants. Elle doit également faciliter l'accès au parc intergénérationnel.

Délégation urbanisme, travaux et préservation du patrimoine, actions de prévention et de sécurité, préservation et protection de l'environnement



Notre église Saint-Honoré

Notre patrimoine, classé monument historique, subit les affres du temps et il était urgent de disposer d'un diagnostic complet des travaux de restauration à engager. C'est chose faite, grâce au travail produit par le cabinet SOCREA. Ce dernier a livré ses conclusions et surtout ses estimations pour redonner à cet édifice, qualité architecturale qui le caractérise. Ce rapport formule également une proposition de programme pluriannuel d'investissement. Sans attendre et au titre de l'exercice budgétaire 2023, la Municipalité a engagé une somme de 150 000€ pour le recrutement d'un cabinet de maîtrise d'œuvre spécialisé pour les interventions sur les monuments historiques.

Ce programme ambitieux de restauration a aussi été estimé et phasé afin de permettre à la commune de planifier ces actions. Ainsi, il s'agit d'un budget de plus de 4 000 000 € qu'il faut prévoir pour redonner le cachet esthétique et historique de notre église. Concrètement, plusieurs années d'exercices budgétaires seront nécessaires tout en maintenant des capacités d'investissement pour d'autres projets et tra-

vaux attendus par ailleurs. Objectif : démarrage des premiers travaux fin 2024 si tout va bien au niveau de l'accompagnement de la DRAC.

Priorité 1 : La restauration du clocher et la consolidation du chemin de ronde basculé coté-sud est à programmer en priorité.

Priorité 2 : La restauration des couvertures avec travaux d'accompagnement sur les charpentes.

Priorité 3 : Travaux d'entretien et de mise en valeur des façades. Embellissement de l'aspect général de l'édifice et restitution des sculptures manquantes (vases, pots à feu, bestioles) et la restauration des sculptures existantes.

Priorité 4 : Entretien et mise en valeur des intérieurs par le nettoyage des élévations, sols et voûtes.

Ne pas subir mais anticiper le demain de la commune est une nécessité afin de poursuivre sur un « **bon vivre ensemble** » qui passe par la **protection de notre nature et de notre cadre de vie.**

Synthèse à 3 ans sur la sécurité à Verneuil-en-Halatte

En matière de sécurité routière et publique, la mandature actuelle estime avoir rempli quelque 80 % des objectifs annoncés en 2020.

- > Sur le plan de la sécurité routière, la priorité a été mise sur l'aménagement et le marquage de passages piétons sécurisés, sur la création de « STOP » destinés sans ambages à ralentir la circulation générale sur les axes, et sur la réalisation aussi rapide que possible d'aménagements de voirie entièrement nouveaux prenant en compte la sécurité des piétons et les nouvelles mobilités douces.
- > Sur le plan de la sécurité publique, trois domaines majeurs ont été travaillés :



- Création d'un environnement opérationnel et relationnel plus efficace :



un protocole a été établi entre la municipalité et le Parquet de Senlis pour un meilleur suivi des sanctions applicables aux contrevenants ; les relations avec la Gendarmerie ont été resserrées et sont très régulièrement entretenues, y compris par la fourniture de moyens particuliers à nos gendarmes ; le dispositif « Voisins Vigilants Vernoliens » a été poursuivi et fonctionne de manière satisfaisante pour une circulation plus aisée et un meilleur suivi de l'information d'intérêt « sécurité publique » ; enfin un réseau dense de caméras de vidéosurveillance permet de recueillir des images preuves facilitant la poursuite et la sanction de certains mauvais comportements ainsi que les enquêtes judiciaires pouvant faire suite.

Cet environnement interactif entre les acteurs concernés crée les conditions d'un management plus aisé de la fonction sécurité à Verneuil. Plus de 10 enquêtes judiciaires concernant des affaires de vol, de stupéfiants et de dépôts sauvages ont ainsi été menées à bien...

- Développement des moyens de la Police municipale :

trois personnels sont désormais actifs dans ce domaine et reçoivent les formations nécessaires ; leurs tâches ont été auditées pour éviter un emploi indu dans des tâches annexes ; les horaires ont été revus pour permettre une plus large présence sur le terrain, en particulier pendant les vacances scolaires ; un



poste de police moderne, accueillant et bien visible a été créé ; des équipements majeurs ont été achetés ou remplacés (véhicule tout terrain, postes de radio, vélos électriques, moyens de protection...).

Les moyens humains et matériels mis en meilleure condition opérationnelle rendent notre Police municipale plus visible et efficace.



Déploiement d'une structure de gestion de crise : destiné à gérer un problème majeur afin de venir en aide à la population et de se coordonner avec les services de secours de l'Etat, un PCC (Poste de Commandement Communal) moderne et prêt à agir sur très court délai dans le cadre du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) est en préparation finale. Les documents d'emploi sont rédigés, les moyens nécessaires sont réalisés (dont les moyens radio), des entraînements à la gestion de crise ont été suivis par les élus concernés.

Dernière tâche à accomplir pour finaliser le programme annoncé en 2020, une installation complète dans des locaux réaménagés est prévue pour le dernier trimestre 2023.

« Vivons Verneuil » a très largement réalisé ce que la liste avait promis en matière de sécurité. Il reste à chaque vernolien de ne pas tout attendre de la municipalité et à afficher individuellement et collectivement les bonnes pratiques comportementales nécessaires au maintien de la qualité et de la sérénité de la vie dans notre belle commune !

Synthèse réalisée ou projetée

Réalisations faites

En cours ou envisageables

MAIRIE + MUNICIPALITÉ + RESSOURCES HUMAINES + ACQUISITIONS + ACTIONS EN LIEN AVEC LA CCPOH + IMPLICATIONS DIVERSES DANS DIFFÉRENTES ORGANISATIONS

Mairie

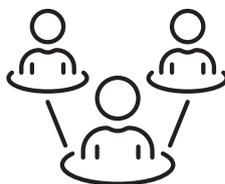


Mise en place d'un réseau unique plus serveur téléphonique pour l'ensemble des bâtiments

- Mises à jour de l'ensemble des logiciels afin d'être en conformité avec les éditeurs
- Acquisition d'un logiciel pour le cimetière
- Mise sous alarme
- Création de deux bureaux dans l'annexe mairie permettant d'accueillir en toute confidentialité les personnes souhaitant rencontrer l'assistante sociale ou l'assurance « village », la MOAT ou les élus en charge de l'accompagnement administratif
- Ouvertures de l'ensemble des services de la commune de 9 h à 12 h et ou de 14 h à 18 h
- Déplacement de l'ensemble du personnel vers le rez-de-chaussée
- Création d'un service scolaire

- Refonte de la mairie et isolation complète
- Création d'une vraie salle de mariage et de conseil par décroissement

Ressources humaines



- Lancement d'un audit afin de repenser la présence face aux enfants
- Incitation vers la montée en compétences en passant par des formations
- Création d'une soirée élue et personnel en fin d'année
- Augmentation des primes et de certains salaires en adéquation avec le travail fourni
- Recrutement d'une directrice des services généraux, DGS qui fait suite à un départ en retraite et d'un directeur des services techniques, DST qui fait suite à un détachement puis à une mutation
- Recrutement d'un chef d'atelier qui fait suite à une mutation
- Recrutements au niveau des ateliers pour remplacement des départs en retraite
- Recrutements au niveau des services administratifs pour départs en retraite
- Passage de plusieurs statuts « CDD » en statut « fonctionnaire » au niveau du personnel de cantine et d'entretien
- Annualisation de certains contrats en CDD afin de les pérenniser tout en augmentant les heures à réaliser et donc suppression de certains CDD de

quelques heures sur une partie de l'année

- Investissement dans du matériel limitant les troubles musculo squelettiques pour les employés chargés du nettoyage

- Prise en charge plus adaptée de la mutuelle et de la prévoyance salarié
- Propositions diverses pour accélérer la formation des salariés favorisant ainsi la montée en compétences et l'augmentation salariale qui en découle
- Poursuite de la cédésation en fonction des postes

- Mise en place d'une télégestion pour le chauffage
- Création(s) d'ombrière(s) et de toitures photovoltaïque(s)
- Ebauche du nouveau cimetière

Acquisitions

- Terrains sur Calmette, sur général de Gaulle, sur Victor Hugo pour des réserves foncières mais aussi limiter l'urbanisation « incontrôlable » et créer des zones mixtes
- Propriété sur Wilson pour création d'une aire de stationnement et d'un arrêt de bus sécurisé
- 1 parcelle au niveau de l'Eglise pour le futur centre-ville
- Un nouveau camion benne et du matériel ont été fournis aux agents des services techniques pour qu'ils puissent être autonomes et répondre aux besoins de fonctionnement de la commune.
- Une saleuse et une lame de déneigement en remplacement d'un modèle vieillissant qui répond parfaitement à la typologie de nos nombreuses voiries (28 kms). Cet investissement vient compléter le dispositif « neige ».

- Autres terrains pouvant permettre d'avoir une maîtrise foncière
- Parcelle située dans le centre-ville

Municipalité



- Rénovation d'un bâtiment pour permettre la création d'un cabinet pour deux ophtalmologues et d'une salle aux normes pour les archives
- Arrivées d'une opticienne et d'un podologue
- Rénovation d'un bureau au cabinet médical pour l'arrivée d'un médecin généraliste en septembre 2023 ; mise en place d'un stationnement pour ces médecins et création de deux places pour personnes à mobilité réduite à côté de ce cabinet
- Transformation de la salle des fêtes de Piegaro en cantine scolaire (apports bénéfiques pour les employés de la collectivité, les enfants et les professeurs des écoles)
- Création d'un Règlement de voirie
- Défense des intérêts de la commune vis-à-vis des enquêtes publiques (MAGEO, CHEMOURS PHOTOSOL...)
- Signature avec le procureur de la république d'un protocole d'accompagnement et de suivi de victimes de violences conjugales.
- Lancement d'études pour la réalisation d'un schéma de Gestion des eaux pluviales et d'un schéma de Gestion de l'assainissement mais aussi sur la rénovation de l'église et sur la rénovation du centre bourg
- Lancement de la révision du PLU





Actions en lien avec la CCPOH

- Accord pour passer le périscolaire de 80 places à plus de 150 avec un investissement communal sur deux salles au niveau de Ferry
- Accord pour obtenir une nouvelle crèche qui verra le jour en 2024 passant alors de 15 berceaux à 30. Cession du terrain « communal » pour l'euro symbolique...
- Accord pour que l'interco accepte enfin de prendre la compétence PLH qui permettra de transférer entre autres notre obligation de logements sociaux
- Discussion avec les élus de la CCPOH sur le devenir du parc Alata. Demande de révision de la CLECT (Commission d'Evaluation des Charges transférées)

Implications

- Aux instances et commissions de la CCPOH (Monsieur le Maire et des délégués)
- Aux instances du Parc ALATA (Monsieur le Maire et des délégués)
- Au SMOA, syndicat mixte de Oise Aronde (Monsieur le Maire)

- Au SMDO, syndicat mixte des déchets de l'Oise (Monsieur le Maire)
- Au CDG, Centre de Gestion de l'Oise (Monsieur le Maire) pour les CA, CCP, CST et CAP.
- A la SOR, Sud Oise Recyclerie (Monsieur le Maire)
- A l'Association des Compagnons du Marais (Monsieur le Maire et des délégués)
- Au SMOTHD, Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (Délégué)
- Au SMTCO, Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (Délégué)
- Au PNR, Parc Naturel Régional (Délégués)
- Au SE60, Syndicat d'Energie de l'Oise (Délégué)
- Aux commissions des bailleurs sociaux (Monsieur le Maire ou un délégué)
- A la SAO, Société d'aménagement de l'Oise (délégué)
- A l'EPFLO, Etablissement Public Foncier Local de l'Oise (délégué)
- Au SMIOCE, Syndicat Mixte Intercommunal de l'Oise des Classes de l'Environnement (Délégués)
-

POLICE ET SÉCURITE, SERVICE CNI ET PASSEPORT

Service CNI et passeport

- Installation colocalisée avec la Police municipale.
- Maintien d'une priorité de RDV pour les Vernoliens.

Police municipale

- Déplacement de la PM pour une meilleure visibilité de Pasteur vers Victor Hugo avec mise sous alarme.
- Embauche d'une policière municipale en rem-



- placement d'une mutation
- Embauche d'un ASVP avec pour objectif de carrière un passage en policier municipal.

ENVIRONNEMENT

- Mise en place d'horaires aménagés en vue d'obtenir une surveillance jusque 20h00 et 18h00 le samedi selon certaines périodes de l'année
- Acquisition d'un véhicule tout terrain pour usage urbain et en forêt.
- Acquisition de matériels nécessaire aux opérations (caméra-piéton, protection balistique, pistolet à impulsion électrique, etc.).
- Acquisition de vélos électriques pour patrouille en ville.
- Création d'une place de stationnement réservée dans le centre-ville pour contribuer à la visibilité de la PM
- Mise en place d'un protocole avec monsieur le procureur de Senlis portant sur les violences intra-familiales
- Mise en place d'un réseau dédié, entre élus et gendarmerie
- Multiplication des réunions et actions de préventions avec la gendarmerie

Sécurité publique et gestion de crise

- Poursuite et maintien en condition du dispositif « Voisins Vigilants Vernoliens »
- Poursuite et maintien en condition des protocoles info/action avec gendarmerie et justice
- Mise en place d'un réseau dense de caméras mis en œuvre au sein d'un local dédié de la PM
- Acquisition de postes radio mobiles (pour réseau PM et réseau « sécurité » des manifestations publiques)
- Création prochaine d'un poste de commandement communal (PCC) pour la gestion de crise ; préparation technique déjà engagée de ce PCC (ligne téléphonique directe vers la préfecture, documentation, moyens de liaison dont usage crise de l'application « Panneau Pocket »...)

- Fermeture de la voirie Savaterie pour création d'un axe protégé pour les enfants et les accompagnants
- Création de jardins et création de deux zones arborées dont une fruitière sur la Talmouse
- Restauration avec le SMOA du ru Macquart sur la Talmouse avec création de mares



- Créations supplémentaires de plusieurs fosses retenant lors des orages, les coulées de boues et facilitant aussi l'absorption de l'eau vers les nappes Phréatiques... sur les sites suivants :
 - Fonds du charron
 - Parc de la biodiversité
 - Placeaux
 - Chemin de la Garenne
- Plantation de plusieurs centaines d'arbres sur les 3 ans
- Poursuite d'un fleurissement en favorisant des plantes et fleurs vivaces
- Mise en place de tontes différenciées selon les secteurs
- Enlèvement de plusieurs dizaines de tonnes de gravats etc entreposées à la Talmouse



- Amélioration et protection de la descente cycliste de la cavée Lerambert
- Création de la rue Gaston de Bourbon qui fait face aux logements de l'armée
- Partie 1 de la refonte de la rue de l'Égalité jusqu'aux logements de l'armée (voie douce plus éclairage plus trottoir PMR)
- Rénovation de nombreux axes routiers, piétons et de stationnement sur Vert Village
- Création d'un accès PMR sur Salomon de Brosse et rénovation du sas d'entrée et des toilettes de Salomon de Brosse
- Rénovation de la rue et des trottoirs de Salomon de Brosse avec marquage de 10 places de parking
- Création de 9 places de parking rue des Briquettes
- Marquage de places de stationnement rue Victor Hugo, rue de Bufosse, rue de l'Angelène et rue Laviaumont
- Rénovation de l'allée de la forêt avec les entrées charretières plus la création de places de parking végétalisées
- Rénovation d'une partie de la rue Carnot, de la sente aux loups, de la rue de Verdun
- Création de places de parking sur Piegaro, rue des Briquettes, Verdun et avenue du général de Gaulle
- Rénovation de l'escalier de la salle des fêtes et création d'une sente pour accéder au hall de tennis et parc
- Rénovation de la rue du Clos de la Ferté et mise en enrobé de la sente des Ecoliers
- Rénovation de quelques places et de certains trottoirs rue Lescadieu
- Rénovation et création de trottoirs rue de la Joie
- Passage aux leds : Salle des fêtes, gymnase, écoles (en partie), mairie, police municipale, annexe mairie, salle des archives, hall de tennis, Musée
- Mise en place de barrières, de balançoires et de bancs au parc intergénérationnel
- Remplacement de ballons d'eau chaude plus économiques (Ferry, gymnase, complexe Gérard Level) avec pose d'adoucisseurs
- Remise en peinture des différents postes transformateurs de la commune



Chemin du Plessier

- Refonte d'une partie des trottoirs de Crussard avec une continuité sur le côté de « Au Cœur du Malt »
- Entrées charretières et trottoirs Placeaux
- Refonte d'un muret, rejointoiement de la façade intérieure et pose d'une clôture ajourée au niveau de la mairie et changement de la chaudière
- Extension colombarium
- Changement des pavés place Piegaro qui devenaient dangereux
- Aménagement sécuritaire au niveau d'INERIS
- Nettoyage des abords des vestiges du château
- Extension de la salle des fêtes pour création d'un espace pour le personnel et une amélioration des lieux pour le fonctionnement cantine/salle des fêtes
- Préparation du parking du nouveau cimetière
- Création de cavurnes dans l'ancien cimetière
- Voie douce et route de l'Égalité (phase 2 pour 2024 et phase 3 pour 2025)
- Parking de 80 à 90 places (2024 et 2025) sur ancien terrain de l'AEVH devant les logements de l'armée afin de déplacer le stationnement entre le pôle intergénérationnel et les commerces du centre-ville
- Mise en place d'une zone bleue pour le centre-ville afin de favoriser l'accès aux commerces
- Réalisations d'aménagement pour les carrefours suivants :
 - Marronnier
 - Wilson, Verdun
 - Général de Gaulle et Jean Jaurès
 - Rue du Muguet et rue de la Joie
 - Rue Jacques Prévert
- Poursuite des actions pour rénover l'église et construire le futur centre-ville
- Poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments (éclairage, isolation, chauffage, etc)
- Mise en place d'espaces de compostage afin de répondre aux obligations liées aux biodéchets
- Voie douce et travaux rue des Bois
- Voie douce et travaux rue de l'Égalité
- Places de parking croisement Laviaumont et La Fontaine
- Agrandissement du parking Jean de la Fontaine avec un passage en végétalisé
- Augmentation des caméras afin de couvrir le maximum de notre territoire



Manifestations

- Poursuite des existantes
- Créations ou développements en partenariat ou pas :
 - Laffing days
 - Salon des entreprises
 - Verneuil Games
 - Fête de la musique avec les Laffing Dogs, l'école de musique et le groupe « Diversion »
 - Initiation danses (Salsa et rock)
 - Jeux Picards (intergénérationnel)
 - Monstres et cie et défilé Halloween
 - Octobre rose avec les Laffing dogs, le groupe Diversion et l'école de musique



LAÏCITÉ Associations

- Arrivée des Laffing Dogs
- Arrivée Forêt d'Halatte
- Disparition du VCVH
- Disparition de l'AEVH et de l'Alate et création du Centre Equestre du Château
- Maintien des accompagnements en contrepartie d'une participation plus active de certaines associations
- Création d'une charte portant sur la laïcité
- Création d'un règlement d'attribution des subventions communales

SCOLAIRE



PERSONNES ÂGÉES ET SOCIAL

Personnes âgées

- Créations de différents ateliers sur le bien vieillir (santé-prévention)
- Création d'une équipe citoyenne MONALISA
- Mise en place d'actions au niveau de la RPA
- Mise en place d'un registre canicule/grand froid et veille téléphonique assurée par des bénévoles
- Mise en place d'un colis douceur pour les personnes ne pouvant se rendre au repas des aînés



- Lien intergénérationnel avec les écoles
- Mise en place de différents bancs sur le domaine public

- Création et rénovation de salle de classes
- Création d'un service scolaire en mairie facilitant toutes les interactions liées aux enfants et familles
- Installation de Educabox (accès Internet Sécurisé)
- Acquisition supplémentaire de TBI pour équiper toutes les salles
- Acquisition d'aires de jeux
- Création de deux abris vélos/trottinettes, un sur Ferry et un sur Calmette
- Rénovation et mise en place d'un système de sécurité (PPMS)
- Réfection de sol et des plafonds, école maternelle Jean de la Fontaine et Ferry
- Changement des rideaux école Ferry et des volets de la salle de motricité de Jean de la Fontaine
- Changement au fur et à mesure des postes informatiques des professeurs des écoles
- Refonte de la cour Calmette avec création d'une partie végétalisée
- Changement des clôtures Calmette et Ferry

Communication



- Changement du site Internet pour le rendre plus attractif et moderne
- Développement du réseau social Facebook de la commune (Infos vernoliennes et Verneuil en Halatte)
- Utilisation de l'application Panneau Pocket permettant de distinguer les infos communales, les infos associations et

le caractère « alerte »

- Le vernolien, qui est le support d'informations papier de la commune, a été modernisé pour passer d'un format mensuel à un format trimestriel, en raison de contraintes budgétaires (quasiment 30000€ annuel) et de la volonté de réduire l'empreinte carbone. Grâce à l'application Panneau Pocket, les associations peuvent rapidement diffuser leurs informations associatives.
- Poursuite de la permanence téléphonique « élus » en dehors des horaires d'ouvertures des services de la commune

FINANCES



- Maintien des taux communaux et ceci depuis 11 ans
- Poursuite de nos actions pour obtenir des subventions
- Poursuite du désendettement
- Contrôles des masses salariales et des coûts de fonctionnement
- Continuité dans le maintien des taux communaux
- Recherche d'autres financements (Région, DRAC...) pouvant appuyer nos projets

Culture



Bibliothèque Municipale

- Embauche d'une personne spécialement dédiée à l'animation.
- Animations régulières en partenariat avec la Manekine ou la CCPOH
- Animations spécifiques Bibliothèque
- Ateliers avec la Médiathèque Départementale de l'Oise (MDO)
- Atelier Bébé Lecteur et café lecteur
- Installation de la WI FI dans les locaux
- Acquisition d'un nouveau logiciel de gestion des livres



Musée

- Poursuite des expositions sur des thèmes variés
- Mise en place d'une boutique de souvenirs
- Création d'un Pass-randonnée pour connaître le Verneuil insolite de 1940, autour des sites oubliés.
- Prêts à d'autres musées (exemple 70 graffiti en Belgique)
- Création d'une salle consacrée à la base aérienne 110 de Creil (convention de partenariat a été signée le 9 mai 2022)



7, rue Pasteur
60550 Verneuil-en-Halatte
Téléphone : 03 44 25 09 08

Mairie de Verneuil-en-Halatte

Directeur de la publication :

Philippe Kellner

Création et impression :

E. GRILLE - Chantilly

Tirage à 2200 exemplaires

Février 2024